



TUTO POUR UTILISER "DÉMARCHE SIMPLIFIÉES" ET DÉPOSER UN BILAN "GRANDIR EN MILIEU" RURAL"



À PROPOS

Le suivi de notre politique Enfance jeunesse "Grandir en Milieu Rural" (GMR) est à présent dématérialisé via la plateforme **Démarches simplifiées**.

Ce support permet :

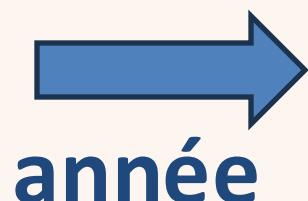
- Une saisie plus facile de l'appel à projet
- Un espace de communication avec l'équipe GMR
- Un suivi du projet via des bilans intermédiaires
- De vérifier l'atteinte des objectifs via le bilan définitif

1. VOUS AVEZ OBTENU UNE SUBVENTION GMR

S'agissant de fonds publics dédiés, chaque projet soutenu doit faire l'objet d'une évaluation
Ces bilans sont obligatoires, car les résultats sont compilés et diffusés à la Caisse centrale de la MSA.

Ces derniers permettent :

- de valoriser les projets réalisés sur les territoires ruraux avec le soutien de la MSA auprès de nos ministères de tutelles
- de déterminer en partie le montant de l'enveloppe que la CCMSA va nous attribuer l'année suivante.



Le bilan de votre projet est à nous transmettre impérativement avant **le 31 mars de chaque année**

2. QUEL BILAN TRANSMETTRE ?

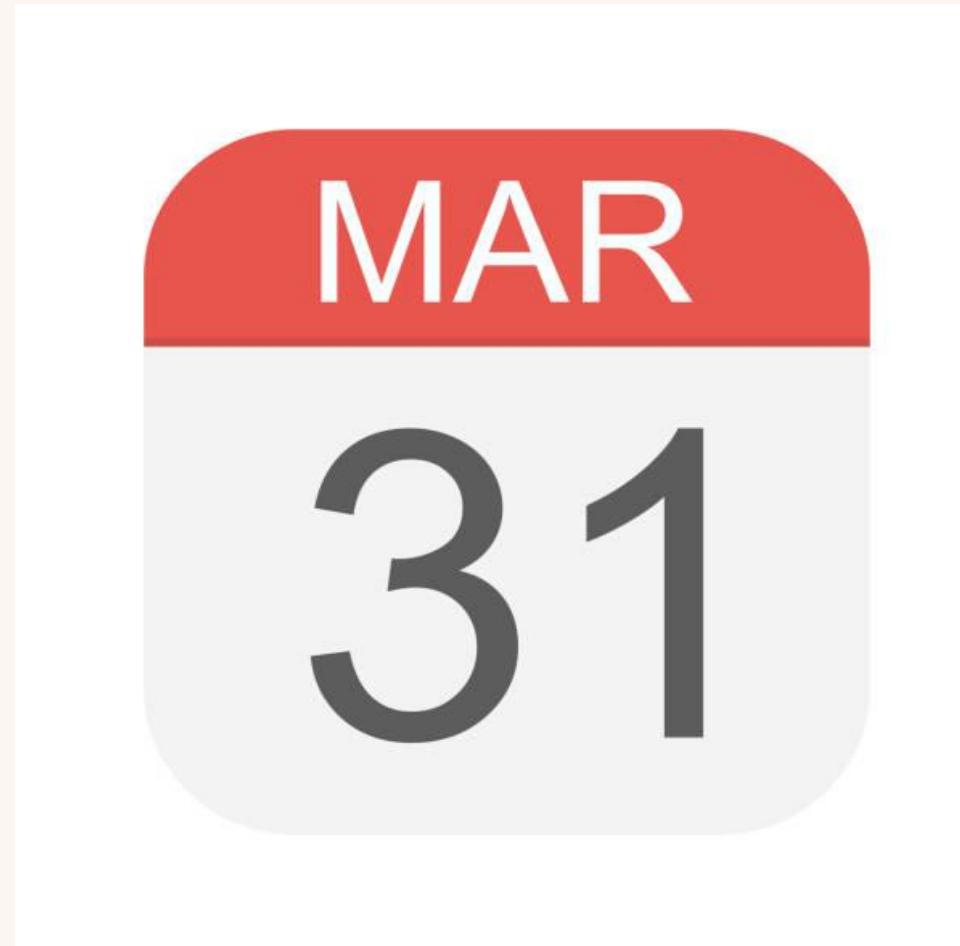
➤ Un bilan intermédiaire

Ou

➤ Un bilan définitif



2. BILAN INTERMÉDIAIRE



Si votre projet est toujours en cours de réalisation au 31 mars de l'année suivant l'obtention de la subvention :
Il faudra nous transmettre un **bilan intermédiaire avant le 31/03.**

Ce dernier permet de faire le point sur :

- L'avancement du projet : maintien du calendrier, ajustement du projet
- Le budget : Quels financements ont été obtenus depuis le dépôt du dossier ? Le budget est-il toujours équilibré ?

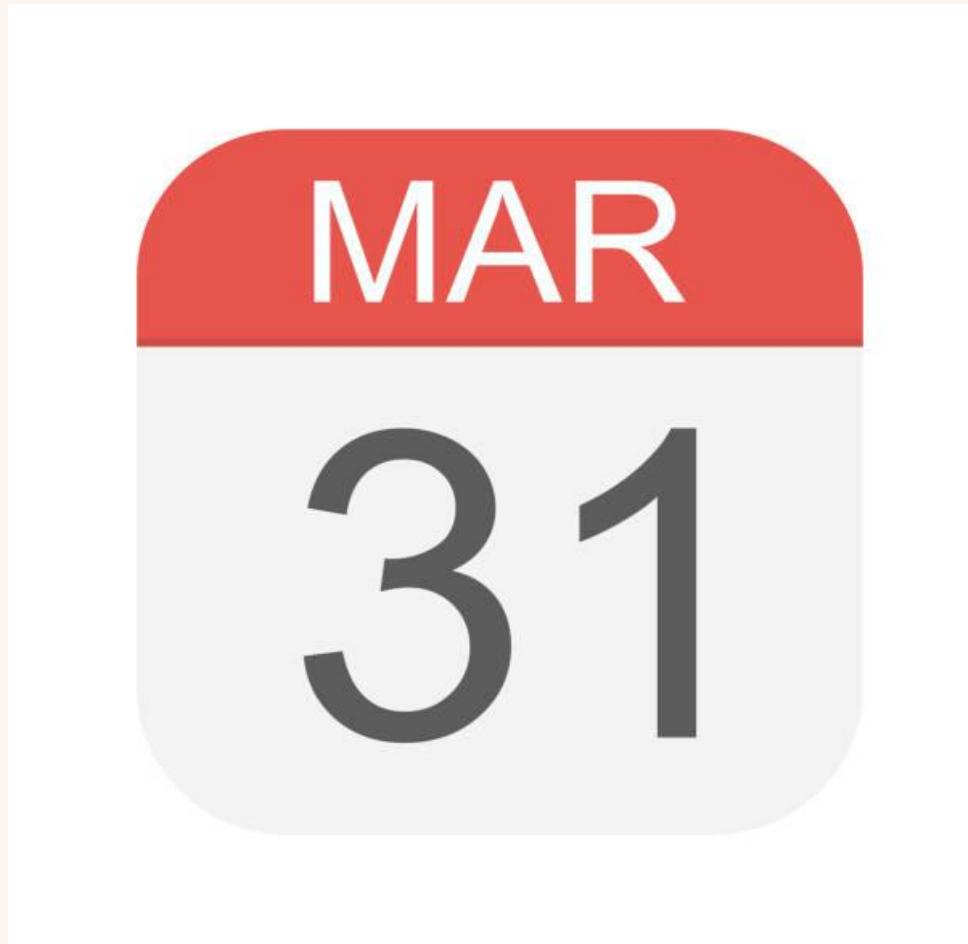
2. BILAN INTERMÉDIAIRE

- Si votre projet est prévu sur plusieurs années, un bilan intermédiaire sera demandé à chaque 31/03 jusqu'à la finalisation du projet. Le bilan définitif sera ensuite à transmettre lorsque le projet est terminé.

Exemple : attribution d'une subvention en 2025 pour la construction d'un ALSH – date de livraison prévu au 30 septembre 2028

- Bilan intermédiaire à transmettre au 30 mars de chaque année : 2026, 2027, 2028
- Bilan définitif : octobre 2028

2. BILAN FINAL



Si votre projet est finalisé au 31/03 de l'année suivant l'obtention de la subvention : il faudra transmettre le bilan définitif.

Ce dernier permet de vérifier :

- L'atteinte des objectifs
- La bonne utilisation de la subvention MSA
- D'enclencher si concerné le versement du solde de la subvention

3. PRENDRE CONTACT

Avant de vous connecter à la plateforme démarches simplifiées,

Prenez contact avec le référent local de votre territoire

Ces échanges permettront à votre référent de suivre l'évolution de votre projet et d'en faire la promotion sur le territoire concerné.

DEPARTEMENTS	EPCI	Nom de la personne à contacter	Mail / Téléphone
22	CCKB	Jessy DELRUE	<i>*Uniquement pour les communes de cet EPCI</i> jessy.delrue@cckb.bzh 02 96 29 18 18
	LEFF ARMOR	Bertrand CALVARIN	bertrand.calvarin@leffarmor.fr 06 70 13 74 40
	LAMBALLE TERRE ET MER	Virginie ROSNARHO	virginie.rosnarho@lamballe-terre-mer.bzh 02 96 50 70 15
	LOUDEAC COMMUNAUTE	Juliette CONSTANT	j.constant@loudeac-communaute.bzh 07 64 38 94 71
29	HAUTE CORNOUAILLE	Yohann LE GARS	cooperation-territoriale@haute-cornouaille.bzh 06 79 02 72 68
	MONT D'ARREE	Elena ROCCO	cooperation@lesmontsdarree.bzh 06 50 72 48 61
	LANDIVISIAU	Isabelle LE ROUX	i.leroux@paysdelandi.com 02 98 68 42 41

3. VOTRE RÉFÉRENT GMR LOCAL



Votre référent pourra vous aiguiller sur les informations à ajouter, compléter pour que votre bilan soit recevable.

Il vous accompagne sur la méthodologie, c'est pourquoi il est nécessaire de l'associer à chaque étape (déposer une demande de subvention, déposer un bilan...). Il n'a toutefois pas vocation à remplir le formulaire à votre place.

4. ACCÉDER À LA DÉMARCHE GMR

Bilan intermédiaire :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/bilan-intermediaire-grandir-en-milieu-rural-msa-ar>

Bilan définitif :

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/bilan-grandir-en-milieu-rural-msa-armorique-2>



Bilan intermédiaire Grandir en Milieu Rural

 Temps de remplissage estimé : 14 min (variable selon les options choisies)



Bilan Grandir en Milieu Rural - MSA Armorique

 Temps de remplissage estimé : 21 min (variable selon les options choisies)



4. CRÉER UN COMPTE

Pour remplir une démarche, il faut créer un compte à partir d'une adresse mail.

C'est sur cette adresse mail que seront envoyées les notifications relatives à votre dossier.

Si vous avez déjà un compte, veillez à vérifier que l'adresse utilisée correspond aux acteurs et/ou à la structure demandeuse.



Se créer un compte avec une adresse électronique

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Adresse électronique *

Exemple : adresse@mail.com

Mot de passe *

Afficher

Bilan Grandir en Milieu Rural - MSA Armorique

⌚ Temps de remplissage estimé : 21 min (variable selon les options choisies)

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Ce dossier est : *

Pour vous 

Pour un bénéficiaire : membre de la famille, proche, mandant, professionnel en charge du suivi du dossier... 

Votre identité

Civilité *

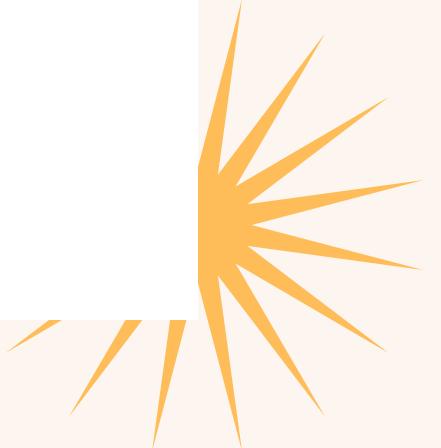
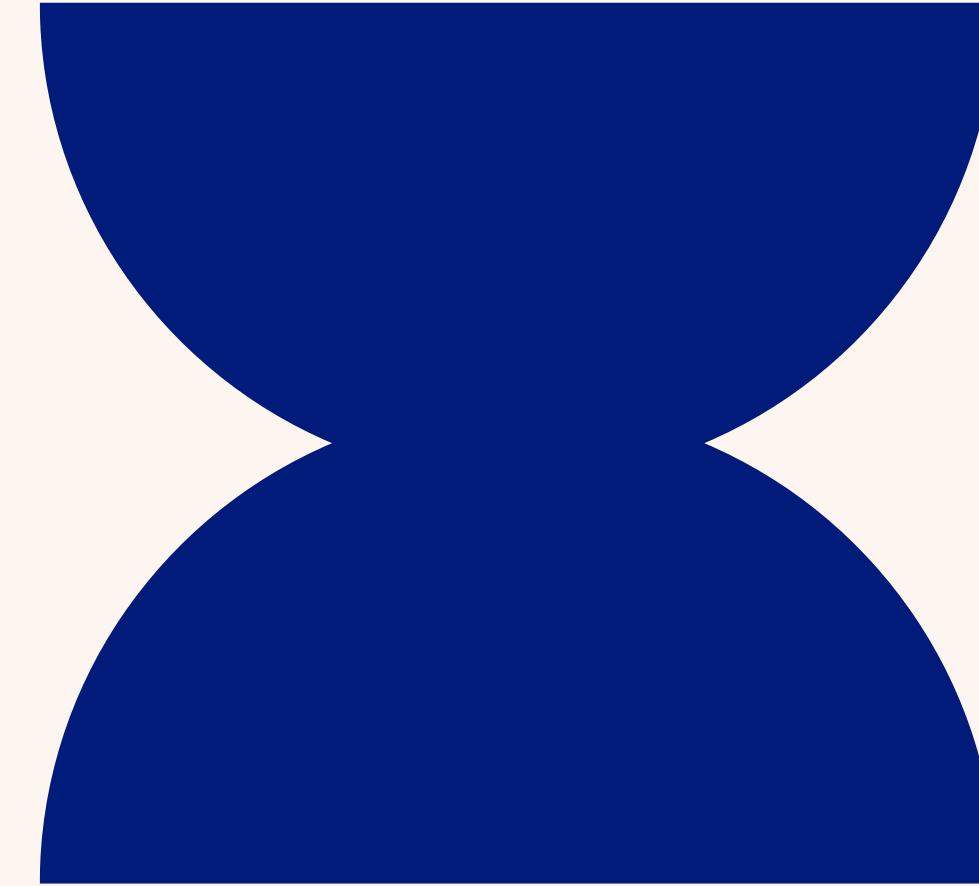
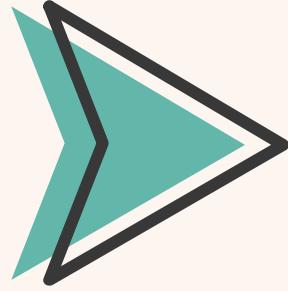
Madame

Monsieur

Prénom *

Nom *

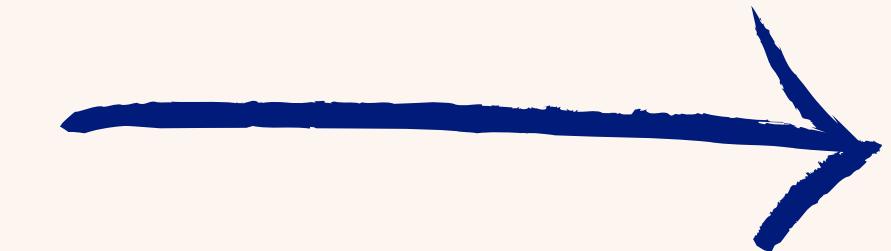
Continuer



Dès le début du formulaire, veillez à indiquer que vous le complétez “Pour vous”, en tant que porteur de projet (association, collectivités, etc.).

5. PRÉPARER LES DOCUMENTS

- Budget CERFA ou plan de financement
- Pièce complémentaires (devis, factures calendrier, détail, attestations,..)



Le budget CERFA ou le plan de financement est accessible
sur le site web GMR MSA Armorique :
<https://armorique.msa.fr/lfp/grandir-en-milieu-rural>
ou directement dans la zone de dépôt du document.



DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Ex : Honoraires d'architecte	0	Organisme	
Cout de construction	0	Etat	0
	0	Région	
Charges de personnel		Département	
Achat		EPCI	
Communication		Communes	
		CAF	
		MSA	
		Auto- financement	
		Autre	
Total Dépenses	0	Total Recettes	0
La subvention MSA représente	Euros		
Soit		% du coût total du projet	
Rappel			
- Pour être valide, ce budget doit être à l'équilibre (le montant des dépenses = le montant des recettes)			
- Les montants indiqués sont du HT pour les collectivités			
- Possibilité de détailler par chapitre le coût du projet			
- Une part d'auto-financement est obligatoire : à minima de 20% pour les collectivités, 10 % pour les associations			

Projet n° _____

6. Budget⁵ du projet

Année _____ ou exercice du _____ au _____

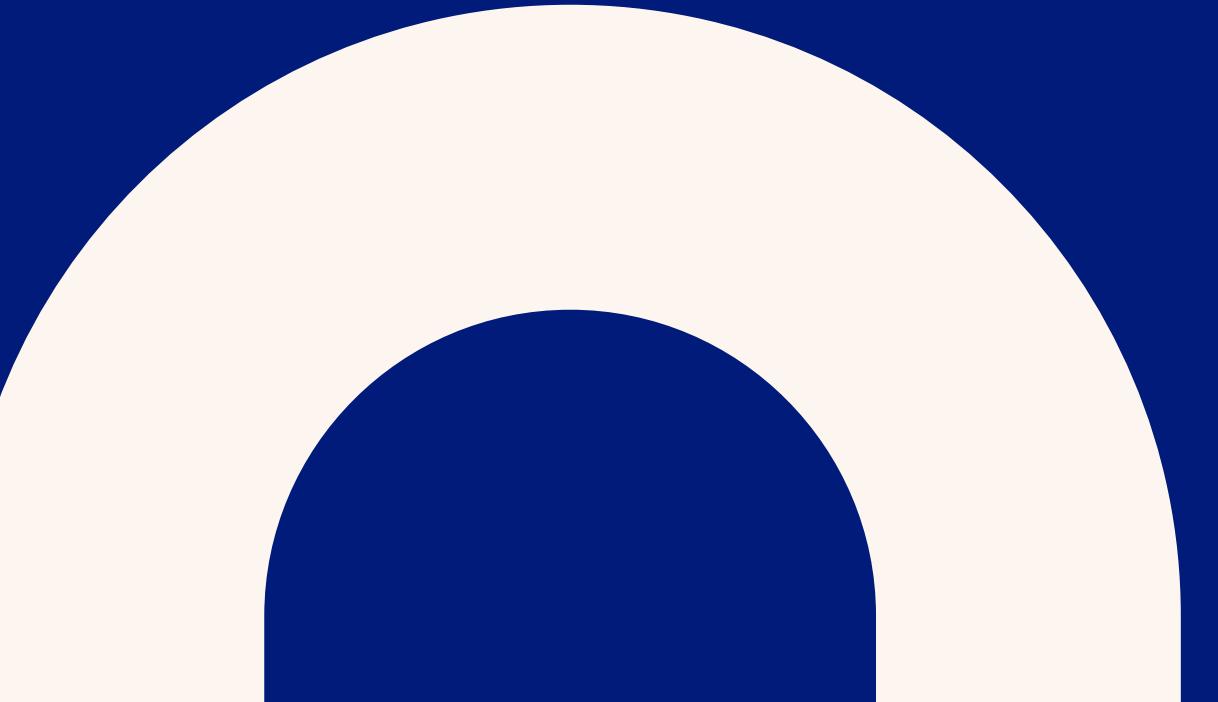
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation ²	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1 ^{re} page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, MSA, etc. détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération		-	
Autres impôts et taxes		-	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emploi aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN		TOTAL DONT CVN	
La subvention sollicitée de _____ €, objet de la présente demande représente _____ % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.			



Une fois que toutes ces étapes ont été réalisé, vous pouvez commencer à compléter votre appel à projet.



Vous pouvez mettre en pause à tout moment la complétude de votre bilan il s'enregistrera en brouillon et pourra être repris ultérieurement.



Sur votre compte vous retrouvez le ou les projets déposés ou en cours de dépôt.

6. INVITER À CONSULTER ET MODIFIER

Même à l'état de "Brouillon", vous devez obligatoirement inviter votre référent GMR à prendre connaissance de votre bilan. Il pourra vous proposer des ajustements avant de le déposer.



Bilan Grandir en Milieu Rural - MSA Armorique EN CONSTRUCTION

Dossier n° 24618512 - Déposé le 05 juin 2025 16:35

Expirera le 08/10/2026 (12 mois après le dépôt du dossier)

[Télécharger mon dossier \(PDF\)](#)

[Inviter une personne à modifier ce dossier](#)

[Suivi de votre dossier](#)

[Votre dossier](#)

[Messagerie administration](#)

 Inviter une personne à modifier ce dossier ▾

Gestion des invités

Les invités ont le droit de voir et modifier votre dossier.

Aucun invité ne peut voir et modifier ce dossier actuellement.

Ajouter un invité

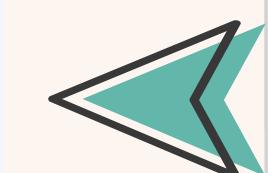
Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Adresse électronique *

Exemple : adresse@mail.com

Message optionnel pour la personne invitée

[Envoyer une invitation](#)



8. COMPLÉTER LE DOSSIER

Merci de préciser l'année d'obtention de la subvention
(voir courrier de notification et / ou convention)

Et un Numéro de dossier attribué pour les subventions
obtenues à compter de 2026

9. LES PIÈCES JOINTES

Si vous disposez de documents complémentaires (type compte-rendu, article de presse, factures...), vous avez la possibilité de les joindre à ce formulaire.

CELA NE DISPENSE PAS DE COMPLETER LES CHAMPS DE DESCRIPTION. Les dossiers avec comme seules indications de présentation “Cf annexe” ou “voir projet en pièce jointe”, ne seront pas étudiés.



POUR RAPPEL

Si vous rencontrez des difficultés à compléter l'appel à projet, n'hésitez pas à vous tourner vers votre référent local qui vous accompagnera dans la démarche !

Vous pourrez à la fin du formulaire ajouter des commentaires si vous avez rencontré malgré tout des difficultés.

Remarques, annotations, explications

La taille maximale conseillée est de 400 caractères.

Champs de texte libre et non obligatoire afin de vous permettre d'apporter une précision à votre dossier.



Merci !

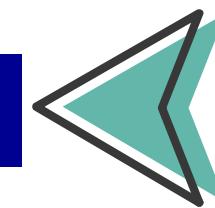
Votre dossier sur la démarche Appel à projet - Grandir en Milieu Rural 2025 a bien été envoyé.

Vous avez désormais accès à votre dossier en ligne.

Vous pouvez le modifier et échanger avec un instructeur.

 Télécharger mon dossier (PDF)

Accéder au dossier



Déposer un autre dossier

10. APRÈS LE DÉPÔT

Après chaque étape ci-dessous, vous recevez une notification



A. APRÈS LE DÉPÔT

Via cet espace d'échange, vous pouvez transmettre des informations ou poser des questions à l'équipe GMR concernant ce dossier

Bilan Grandir en Milieu Rural - MSA Armorique EN CONSTRUCTION

Dossier n° 24618512 - Déposé le 05 juin 2025 16:35

Expirera le 08/10/2026 (12 mois après le dépôt du dossier)



[⬇ Télécharger mon dossier \(PDF\)](#) [✉ Inviter une personne à modifier ce dossier](#) [Modifier le dossier](#)

[Suivi de votre dossier](#) [Votre dossier](#) [Messagerie administration](#)

[en construction](#) ➔ [en instruction](#) ➔ [terminé](#)

Votre dossier est en construction. Cela signifie que **vous pouvez encore le modifier**. Vous ne pourrez plus modifier votre dossier lorsque l'administration le passera « en instruction ».

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour contacter l'administration directement.

[Obtenir une attestation de dépôt de dossier](#) ➔

La messagerie vous permet de contacter l'instructeur en charge de votre dossier.

▲ VOUS

(Message supprimé)

✉ grandirenmilieurural.blf

le 16 juin à 15 h 37

Bonjour,

Pourriez-vous nous joindre les devis d'achat ?

En vous remerciant.

↳ Répondre

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Votre message *

Bonjour,

Nous nous excusons pour cet oubli.

Vous trouverez en pièce jointe le devis d'achat.

En vous remerciant

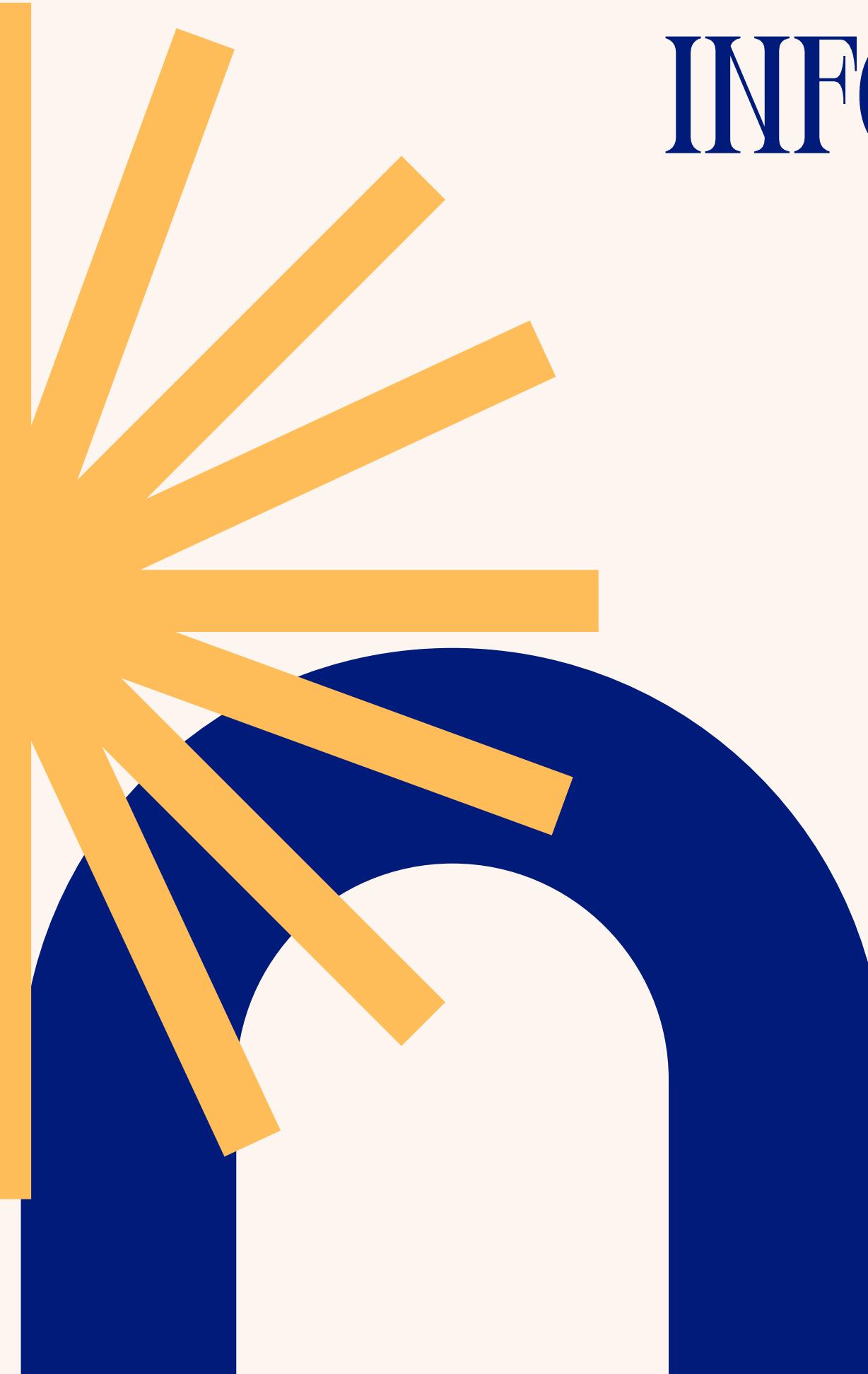
Pièce jointe

Taille maximale autorisée : 20 Mo. Plusieurs fichiers possibles.

Sélectionner les fichiers

mercி.PNG

Envoyer le message



INFORMATIONS UTILES

Merci de conserver précieusement l'adresse mail, le mot de passe et le(s) numéro(s) de dossier(s) de Démarches Simplifiées.

Merci de privilégier les échanges avec l'équipe GMR via le support Démarches Simplifiées (messagerie privé).

Toutefois, pour rappel, nous restons joignable à l'adresse : grandirenmilieurural.blf@armorique.msa.fr

MERCI !

L'équipe Grandir en Milieu Rural, vous remercie de votre attention, et reste mobiliser dans le déploiement de vos projets à destinations des enfants et des jeunes en milieu rural.



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore